

**DELIBERATION**

**SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 14 NOVEMBRE 2016**

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 28  
Pouvoirs : 7  
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 08/11/2016

Le 14 novembre 2016, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Isabelle ACHARD, Nathalie BARDE (Pouvoir Jacky DUTRUC), Hubert BONNET (Pouvoir Yann GALLAY), Noël CHEYNET (Pouvoir Dominique VIAL), Béatrice GUERIN (Pouvoir Dominique DESFORGES), Bruno HENRY (Pouvoir Bernard GRISON), Chantal NOEL (Pouvoir Yves DUMOULIN), Michel RAYMOND, Claude TRASSARD (Pouvoir Marc PECHOUX).

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Michel DUROUSSIN (Rancé), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve), Nathalie TISSERAND (Parcieux).

Secrétaire de séance : Françoise DUVILLARD.

**OBJET : TRANSPORTS / TRAVAUX – CONVENTION DE MANDAT POUR LES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DE L'ARRET DE BUS « EGLISE » A MISERIEUX**

M. Jean-Claude AUBERT, Vice-Président en charge de l'Aménagement de l'espace et des Transports, rappelle que le Conseil communautaire a validé son schéma directeur transports – agenda d'accessibilité programmée. Ce schéma fait l'état des lieux du réseau Saônibus et définit les travaux d'aménagement des arrêts à réaliser pour répondre aux normes d'accessibilité. 72 arrêts ont été identifiés et les travaux sont programmés sur les 6 années à venir avec une liste des demandes de dérogation pour les impossibilités techniques avérées.

En concertation avec M. Jacky DUTRUC, Vice-Président en charge des Travaux, 13 arrêts de bus ont été programmés en 2016, première année de réalisation des travaux de mise en accessibilité.

Certains arrêts de bus du réseau Saônibus communs au réseau départemental, ont été intégrés dans l'agenda d'accessibilité programmée des transports du Département de l'Ain et inversement pour celui de la CCDSV. Un accord de co-financement de 50 % chacun a été arrêté entre les deux autorités organisatrices de la mobilité pour la mise en accessibilité de ces arrêts communs.

A Misérieux, la commune doit réaliser des travaux sur la Grande Rue, aussi la mise en accessibilité des arrêts de bus a été intégrée à ses travaux.

Une convention entre la commune de Misérieux, le Conseil Départemental de l'Ain et la CCDSV définissant les conditions administratives, techniques et financières de réalisation de ces points d'arrêts a été établie.

Le bureau communautaire a approuvé cette convention qui prévoit une participation de la CCDSV à hauteur de 50 % du coût de travaux de mise en accessibilité de cet arrêt, estimés à 17 600 € HT, soit un montant forfaitaire de 8 800 € HT.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** la convention avec le Conseil départemental de l'Ain et la commune de Misérieux pour l'arrêt de bus « église » à Misérieux qui prévoit une participation forfaitaire de 8 800 €.
- ✓ **AUTORISE** le Président à signer cette convention ainsi que tout document s'y rapportant.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20161114-2016C95-TR

Affichage le :

18 NOV. 2016

A Trévoux, le 14 novembre 2016

18 NOV. 2016

**Le Président,  
Bernard GRISON**

